

Ecrit par le 6 juillet 2026

Intempéries : des pompiers vauclusiens envoyés en renfort dans l'Aude et le Lot-et-Garonne



De grosses pluies se sont abattues sur plusieurs départements français ces dernières semaines avec, entre autres, le passage de la tempête Nils entre le 11 et le 14 février, sur le Sud et le Sud-Ouest, notamment dans l'Aude et le Lot-et-Garonne où des sapeurs-pompiers vauclusiens se sont rendus en renfort.

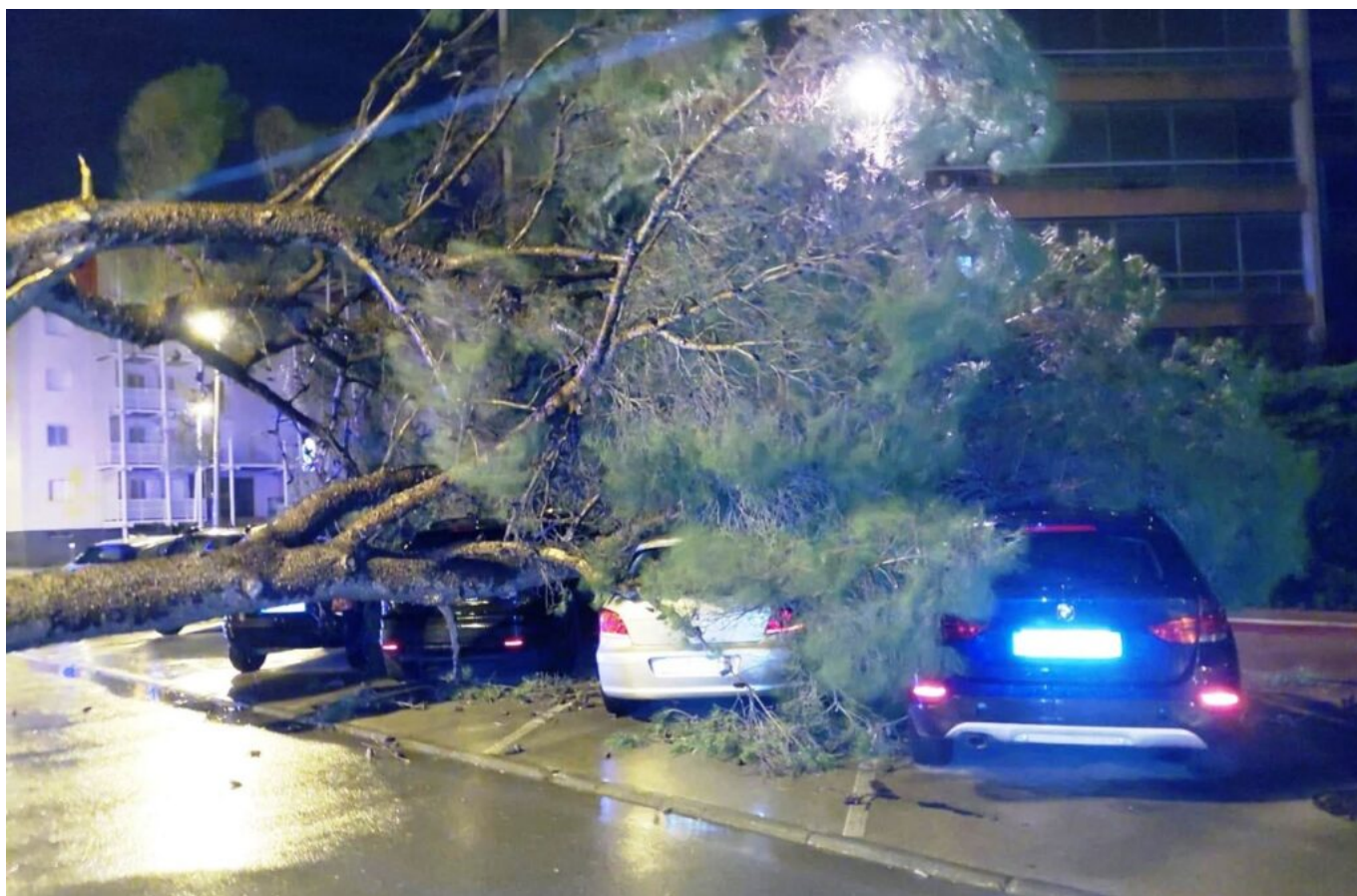
Du 11 au 13 février derniers, deux groupes tempête de 18 sapeurs-pompiers vauclusiens chacun ont participé à la colonne de renfort de la Zone Sud avec le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille et des sapeurs-pompiers du Gard. Ils sont donc allés dans l'Aude, prêter main forte au SDIS (service départemental d'incendie et de secours) 11.

Entre missions de reconnaissance, d'assistance et de dégagement sur la voie publique, ce sont 140 interventions qui ont été effectuées au total avec les sapeurs-pompiers des casernes locales par le premier groupe de Vauclusiens. Le second groupe a pris la relève le 12 février. À 18h ce jour-là, le SDID 11 a compté plus de 410 interventions en lien avec la tempête Nils.

Ecrit par le 6 juillet 2026



Ecrit par le 6 juillet 2026



©SDIS 84

Une fois la tempête passée, les intempéries ont poursuivi dans certains départements, notamment le Lot-et-Garonne où 26 pompiers vauclusiens, du Groupe Polyvalent Inondation et de l'unité de sauvetage appui et recherche (USAR), ont été envoyés ce lundi 23 février aux côtés de sapeurs-pompiers du Gard et de l'Hérault pour 8 jours. Deux pompiers vauclusiens, spécialisés en risque bâtimentaire, étaient déjà sur place depuis le vendredi 20 février pour des missions de reconnaissance et d'évaluation des dégâts.

Ecrit par le 6 juillet 2026



Ecrit par le 6 juillet 2026



Certaines routes du Lot-et-Garonne sont complètement inondées, d'autres ont même subi des effondrements. ©SDIS 84

Quand les catastrophes naturelles font trembler le budget assurance des français

Ecrit par le 6 juillet 2026



Alors que les intempéries dans le Var ont récemment coûté la vie à trois personnes et fait des dizaines de sinistrés, l'assurance habitation devient un poste de dépense de plus en plus lourd pour les Français. Derrière la hausse des primes, ce sont des inégalités qui se creusent, des comportements de renoncement qui s'installent et un modèle de protection solidaire qui vacille. Qui peut encore se permettre d'être bien assuré ? Quels territoires sont les plus pénalisés ? Et comment repenser une couverture juste, accessible, durable ? C'est dans ce climat social et économique instable que le comparateur [Meilleurtaux Assurances](#) dévoile son étude sur le coût annuel de l'assurance habitation dans le budget des Français.

Quand l'assurance habitation prend l'eau c'est tout un système financier qui vacille

Chaque année, les catastrophes climatiques redoublent d'intensité et emportent sur leur passage : habitations, infrastructures et vies humaines. En 2022, les acteurs de l'assurance ont indemnisé 3,8 millions de sinistrés. En 2023, le coût des sinistres climatiques atteignait 6,5 milliards d'euros pour les assureurs tricolores. En 2024-2025 ce sont déjà près de 902 millions d'euros qui devront être alloués aux victimes des cyclones Chido à Mayotte - coût estimé 522M€- et Garance à la Réunion -380M€. Des charges exponentielles, qui se diffusent sur tout un secteur comme une onde sismique touchant en premier lieu, les assurés.

Ecrit par le 6 juillet 2026

« Aujourd’hui, certains ménages peuvent faire l’impasse sur leur propre sécurité, faute de pouvoir financer leur protection. »

Samuel Bansard, président de Meilleurtaux Assurances

Lorsque la bataille commerciale cède la place aux enjeux sociaux de l’assurance habitation

Dans un contexte économique instable et marqué par une forte inflation, les hausses de tarifs s’enchaînent. En 2025, les primes d’assurance ont augmenté de 8% à 12 %, tirées vers le haut par plusieurs facteurs parmi lesquels, la revalorisation de la surprime CatNat passée de 12% à 20% en janvier 2025. Autant de hausses, subies ou décidées, qui pèsent lourdement sur le budget des ménages et les poussent à revoir leurs comportements. Près d’un assuré sur deux (46%) hésite désormais à déclarer un sinistre, et 30 % y renoncent délibérément, de peur de voir leur prime s’envoler.

« Ce phénomène silencieux révèle une rupture de confiance. Aujourd’hui, certains ménages peuvent faire l’impasse sur leur propre sécurité, faute de pouvoir financer leur protection. C’est dans ce contexte que de nouveaux acteurs ont émergé ces dernières années avec des offres ajustées en termes de couverture afin de s’adresser aux populations disposant d’un budget plus restreint et souhaitant uniquement les garanties essentielles comme la responsabilité civile ou les dégâts des eaux », indique [Samuel Bansard](#), président de Meilleurtaux Assurances.

Un désengagement individuel forcé qui s’impose comme la nouvelle bataille politique et sociale de certaines communes. En effet, pour éviter que l’assurance ne devienne un produit de luxe, certaines collectivités prennent les devants. Montreuil, Paris, Lille, Tourcoing, et récemment Créteil s’engagent par exemple dans des démarches solidaires en négociant des assurances habitation accessibles pour leurs administrés.

Des écarts de tarifs qui fragilisent les plus précaires à commencer par les locataires

Si le principe de mutualisation des risques reste au cœur de l’assurance française, les écarts de prix sont significatifs selon les départements et peuvent ainsi doubler et ce, à garanties égales.

Le locataire d’un appartement de 40m² à Paris, par exemple, devra déboursier 25,3% de plus que la moyenne nationale pour être assuré, soit 134,17€/an contre 109,4€/an au niveau national. A l’inverse, ce sont les habitants de la Sarthe, de l’Indre et du Morbihan qui bénéficient de la meilleure situation économique. La Sarthe par exemple affiche une prime assurantielle de 90,83€/an c’est 91,56€/an pour l’Indre, et 93,62€ pour le Morbihan soit une économie moyenne de 17,55€/an vis à vis de la moyenne nationale et près de 42,32€/an à garanties égales face à un département comme Paris.

Des écarts que l’on retrouve aussi avec des surfaces habitables plus importantes. Ainsi, le locataire d’un appartement de 70 m² dans les Alpes Maritimes ou dans les Bouches-du-Rhône plus sensibles aux changements climatiques et phénomènes de sécheresse ou d’incendies déboursent respectivement 165,36€/an et 164,83€/an contre 117,15€/an au niveau national et même 93,92€ pour la Lozère.

« Si les disparités territoriales restent marquées, le prix n’est plus l’unique critère. Nous observons que 50 à 52 % des comparaisons d’assurance sont motivées par la recherche du meilleur rapport qualité-prix,

Ecrit par le 6 juillet 2026

contre 40 % par le critère du prix seul. Ce choix plus réfléchi illustre une évolution des comportements : l'assurance, qu'elle soit obligatoire ou non, s'installe durablement, comme un repère du quotidien » souligne Samuel Bansard.

« Il demeure des disparités tarifaires importantes qui sont directement liées à la fréquence et l'intensité de la sinistralité selon les zones géographiques. »

Les propriétaires pris entre deux eaux

Contrairement aux locataires, les propriétaires occupants ne sont pas légalement tenus de souscrire une assurance habitation. Un choix qui peut sembler libre, mais qui n'efface en rien les fortes disparités tarifaires entre départements.

Ainsi, une famille, propriétaire d'une maison de 100m² qui souhaite assurer son capital à hauteur de 20 000€ devra déboursier 205,66€/an si elle réside en Mayenne, 213,12€ en Finistère et 397,11€ dans les Alpes-Maritimes, département le plus cher de France, contre 281,44€/an au niveau national.

Même chose pour les maisons individuelles avec une surface d'habitation de 145 m² avec un capital identique. Les Bouches-du-Rhône, concernés par des crues importantes du fleuve en hiver, proposent des prix près de 50% plus chers que la moyenne nationale, 532,32€/an contre 352,45€/an au niveau national.

« Si le système assurantiel est basé sur une logique de mutualisation des risques, il demeure des disparités tarifaires importantes qui sont directement liées à la fréquence et l'intensité de la sinistralité selon les zones géographiques ainsi qu'au coût de reconstruction ou de réparation qui peut varier également selon les zones », conclut Samuel Bansard.

Face à l'intensification des aléas climatiques, difficile d'imaginer un retour à des primes d'assurance habitation plus modérées. Mais, plutôt que de se résigner, il est essentiel de repenser notre approche : quelle place accorder à la prévention dans le modèle assurantiel de demain ? Renforcer la culture du risque, mieux accompagner les habitants dans la protection de leur logement, encourager les travaux de résilience... La solution passe autant par l'anticipation que par la couverture. Car une assurance efficace ne se limite pas à indemniser, elle contribue aussi à prévenir.

Méthodologie : L'étude exclusive du site Meilleurtaux.com a été effectuée sur la base du montant des primes d'assurance habitation proposées par ses assureurs partenaires sur le mois d'avril 2025.

L.G

Ecrit par le 6 juillet 2026

Syndicat mixte du bassin des Sorgues : une appli pour les risques météo



Alors que les intempéries ont touché la France et plus durement encore l'Espagne, [le SMBS](#) (Syndicat mixte du bassin des Sorgues) souligne l'importance cruciale de l'anticipation face aux aléas climatiques.

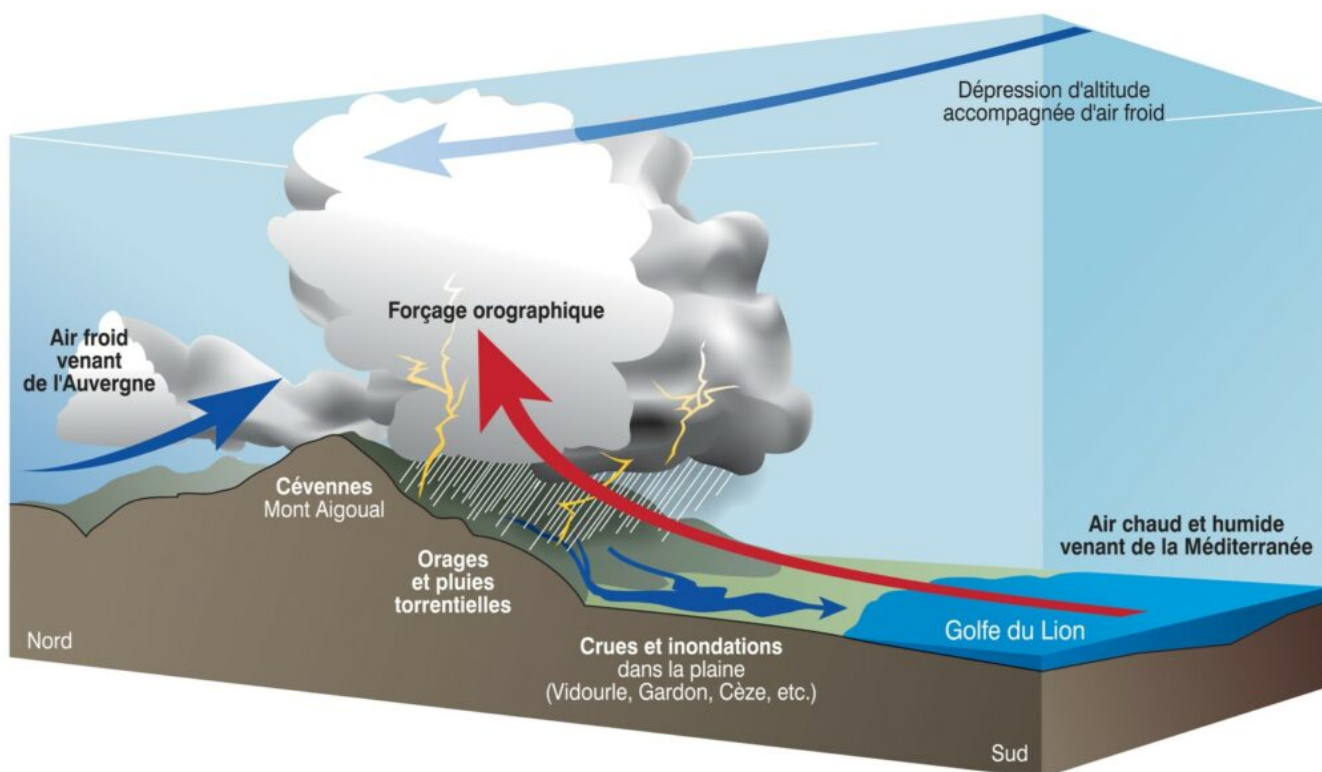
L'établissement public qui travaille pour les communes et intercommunalités de la plaine des Sorgues rappelle qu'il existe 'MyPredict', un outil gratuit destiné aux habitants de la plaine des Sorgues. Il s'agit d'une application, téléchargeable sur [Apple store](#) ou sur [Google play](#) qui alerte ses utilisateurs sur les risques hydrométéorologiques.

« Conçu pour surveiller en temps réel les risques d'inondations et autres phénomènes hydrométéorologiques, cet outil constitue un atout précieux, particulièrement en cette saison automnale où les épisodes de pluie sont plus fréquents, explique le SMBS. Une cartographie dynamique permet de consulter à tout moment la situation. L'animation des précipitations et les pictogrammes permettent d'anticiper et de se préparer à la survenue d'une inondation, d'un orage violent, d'une tempête, de fortes

Écrit par le 6 juillet 2026

chutes de neige ou de températures extrêmes. »

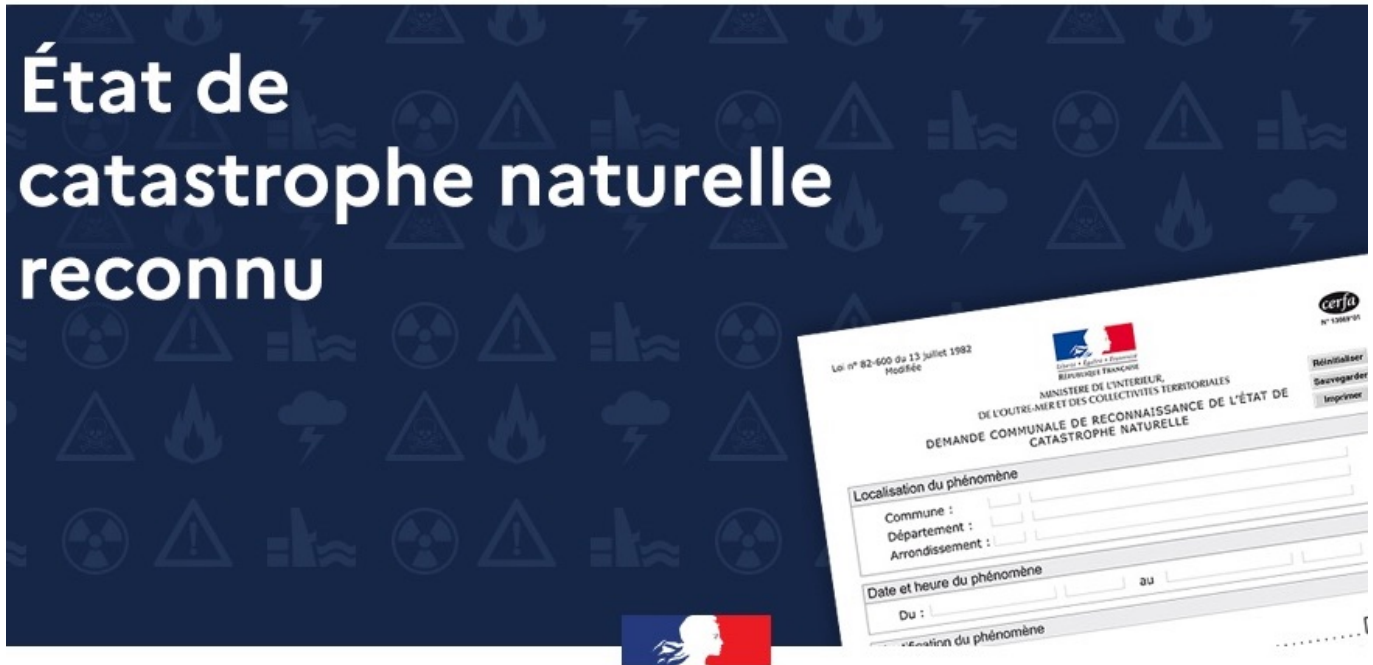
L'application propose également des conseils sur l'attitude à adopter face au risque afin de prendre les mesures appropriées pour sa sécurité, celle de ses proches, ainsi que vos biens.



Crédit : Adobe stock

6 communes vaclusiennes reconnues en état de catastrophe naturelle

Ecrit par le 6 juillet 2026



Un [arrêté interministériel](#), qui a été publié au Journal officiel, a reconnu six communes de Vaucluse comme étant en état de catastrophe naturelle. Parmi elles, il y a Valréas au titre des inondations et coulées de boue survenues dans le département lors des intempéries de septembre 2022, et les communes de Buisson, Mornas, Pertuis, Piolenc et Sérignan-du-Comtat au titre des inondations et coulées de boue survenues dans le département lors des intempéries de novembre 2022.

Les personnes sinistrées ont jusqu'au lundi 9 janvier pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

V.A.

Inondations : état de catastrophe naturelle pour les communes gardoises du bassin de

Ecrit par le 6 juillet 2026

vie d'Avignon



Vingt-neuf communes gardoises viennent d'être reconnue en état de catastrophe naturelle via l'arrêté du 22 novembre 2021 publié au journal officiel du 14 décembre 2021.

Cette décision fait notamment suite aux inondations et coulées de boue du 3 octobre 2021.

Elle concerne de nombreuses communes gardoises du bassin de vie d'Avignon. A savoir :

- les Angles
- Aramon
- Estézargues
- Fournès
- Pujaut

Ecrit par le 6 juillet 2026

- Rochefort-du-Gard
- Tavel
- Villeneuve-lès-Avignon

Les personnes sinistrées disposent d'un délai maximum de 10 jours à compter de la date de parution de cet arrêté au Journal Officiel (soit jusqu'au 24 décembre) pour faire leur déclaration auprès de leur compagnie d'assurance.

L.G.

Gard : retour à l'orange, 800 pompiers mobilisés

Ecrit par le 6 juillet 2026



Après avoir été mis [en vigilance rouge](#), le département du Gard vient de repasser en vigilance Jaune 'Orages', 'Pluies-inondations' et vigilance Orange 'Crues'.

« L'épisode orageux a durement touché les secteurs de Quissac et de Sauve ce matin puis Saint-Dionisy, Vergèze, Calvisson, Mus et Codognan cet après-midi. La situation météorologique s'améliore mais de nouvelles pluies de moindre intensité sont attendues pour le début de soirée », explique la préfecture du Gard.

2 personnes recherchées

« Deux personnes sont actuellement recherchées sur Aigues-Vives et Uchaud, poursuit la préfecture du 30. Une personne foudroyée est légèrement blessée à l'usine Perrier (Vergèze) et a été prise en charge par les secours. Les 800 sapeurs-pompiers poursuivent leurs opérations de mise en sécurité des personnes dans le département. »

« L'autoroute A9 reste fermée et de nombreux axes routiers restent impactés par cet épisode. Restez

Ecrit par le 6 juillet 2026

informés sur www.inforoute.gard.fr. Les transports scolaires s'organisent en lien avec l'inspection académique du Gard pour la fin d'après-midi. La circulation ferroviaire entre Nîmes et Montpellier reste interrompue jusqu'en début de soirée. »

Intempéries : activation du niveau de vigilance jaune sur L'Ouvèze et L'Aigues



Le service de prévision des crues Grand Delta a activé le niveau de vigilance jaune sur L'Ouvèze et L'Aigues tandis que Météo France vient de placer le Vaucluse en vigilance météorologique de niveau jaune également pour risques d'orages et de pluie-inondation pour la journée du vendredi 2 octobre.

Un épisode pluvio-orageux est attendu pour le vendredi 2 octobre sur le département de Vaucluse. Sous

Ecrit par le 6 juillet 2026

les cumuls les plus importants, les pluies pourront localement entraîner des phénomènes de ruissellement et de montées rapides des cours d'eau placés en vigilance jaune et leurs affluents, sans débordement dommageable. Les routes et passages à gué potentiellement submersibles peuvent devenir impraticables. La préfecture de Vaucluse recommande une vigilance particulière notamment pour les personnes résidant à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable.

Informations sur www.vigicrues.gouv.fr